

PACTE

DE **RESPONSABILITÉ**
ET DE **SOLIDARITÉ**

**POUR L'EMPLOI
ET LE POUVOIR D'ACHAT**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

Service
d'information
du Gouvernement

Le Pacte de responsabilité et de solidarité annoncé par le président de la République, François Hollande, le 14 janvier 2014 et précisé par le Premier ministre, Manuel Valls, lors de son discours de politique générale - le 8 avril 2014 - est une nouvelle étape de la politique du Gouvernement pour relancer la croissance et l'emploi en France.

LE PACTE DE RESPONSABILITÉ ET DE SOLIDARITÉ POURSUIT 2 OBJECTIFS :

- ▶ ACCÉLÉRER LES CRÉATIONS D'EMPLOIS DES ENTREPRISES
- ▶ AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES FOYERS AUX REVENUS MODESTES ET MOYENS

Ces deux objectifs permettront de dynamiser l'activité économique de la France. La mise en œuvre du Pacte vise, en effet, à créer plus de richesse (+ 0,6 point de croissance). En plus du CICE, lancé en 2013, il doit favoriser la création de près de 500 000 emplois dans les années à venir.

Pour lutter contre le chômage, il faut donner aux entreprises les moyens d'embaucher et d'investir davantage : c'est pour cela que le Pacte de responsabilité et de solidarité baisse le coût du travail, réduit la fiscalité des entreprises et simplifie les formalités administratives. Le Gouvernement agit, ainsi, pour la compétitivité des entreprises françaises qui prennent l'engagement réciproque de créer des emplois et d'investir.

Dès cet automne, les impôts des personnes moins de 1 250€ nets par mois baisseront. Ce mouvement sera poursuivi dans les années à venir.

OBJECTIF
près de
500 000
EMPLOIS

Il n'y aura aucune augmentation de la fiscalité, ni pour les particuliers ni pour les entreprises, pour financer le Pacte. Il ne sera pas non plus financé par une augmentation de la dette, dans le respect de nos objectifs de réduction du déficit public.

UN PACTE, DES ACTES

	2014	2015	2016	2017	Montant
Pour les entreprises					
Allègement des cotisations patronales		Voté	PLFSS 2016		4,5Md€ en 2015, 9Md€ au-delà
Baisse des cotisations des indépendants			Voté		1Md€
Suppression progressive de la C3S		Voté	PLFSS 2016	PLFSS 2017	1Md€ en 2015, 6Md€ en 2017
Suppression de la surtaxe exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés			Voté		2,5Md€ en 2016, 5Md€ en 2017
Baisse de l'impôt sur les sociétés				PLF 2017	
Pour les ménages					
Réduction d'impôt exceptionnelle	Voté				1,3Md€ en 2014
Réforme du bas de barème de l'impôt sur le revenu		PLF 2015			
Fusion PPE/RSA			PLF 2016		

Les chantiers du Gouvernement pour soutenir l'emploi et préparer l'avenir

Au-delà du Pacte et du CICE, on peut citer les mesures suivantes :



La banque publique d'investissement, bpifrance, répond aux besoins de trésorerie immédiats des entreprises (notamment des petites). Créée fin 2012 pour le développement des sociétés françaises, elle accompagne par exemple 1 000 entreprises à l'export d'ici la fin 2014.



34 plans industriels ont été lancés afin de dessiner la France industrielle de demain. L'État investit ainsi de l'argent public pour soutenir des projets innovants (ex : véhicules consommant moins de 2 litres aux 100, navires écologiques, usines du futur...).



Les partenaires sociaux ont réformé le marché du travail et développé l'emploi. C'est l'objet des accords sur la **sécurisation de l'emploi, la formation professionnelle et la qualité de vie au travail**.

Le gouvernement a également mené une politique de soutien direct à l'emploi :



Les emplois d'avenir : 120 000 ont déjà été créés, contribuant ainsi à la baisse continue du chômage chez les jeunes depuis un an.



Les contrats de génération concernent l'embauche en CDI d'un jeune et le maintien en emploi d'un senior.



Les mesures en faveur du **redressement productif** ont permis de préserver près de 200 000 emplois industriels, de juillet 2012 à mai 2014.

www.gouvernement.gouv.fr